– Règlement général VHRC 2016 - 14 ème édition - Echelle 1:4 - (v 2.0)

Siège social : Villeneuv' Models : VHRC . 30400. Villeneuve les Avignon.

Contacts VHRC-

-Tél :	09 / 51 / 41 / 69 / 12 .
- Mail :	Lugia312@free.fr
-Courrier :	VHRC . 16 rue de la Monnaie . 30400. Villeneuve les Avignon.
- Organisation :	Rémi . Coronas. L.. Giardini.
- Comptage :	Frédéric . Vassas
- Contrôle Technique :	Rémi Coronas
- Site VHRC.fr : Administrateur -	Stéphane. Heyberger

Challenge, ouvert à tout pilote détenteur d'une licence FFVRC 2016 et possesseur d'une auto échelle ¼.

- 2016 – Deux catégories : Historique et libre.
-En 2016 / Le règlement financier du pilote (course) inscription aux deux catégories ,deux chéques doivent être réalisés de 14 et 10€ .
- Mise a niveau d'un règlement ¼ auto électrique.
-2016 / Une endurance de 6 Heures 22 Mai 2016,circuit et organisation le VHRC et PMO.

1- Spécifications Techniques
VHRC - Véhicules Historiques

a- châssis Pourra participer aux épreuves du VHRC 2016 tout châssis, origine ou réplique, respectant les caractéristiques techniques d'un modèle commercialisé au titre de voiture radiocommandée échelle ¼.
b- Les éléments mécaniques devront être fidèles au modèle d'origine ou aux évolutions apportées par le constructeur sur sa gamme de produits.
c- Aucune pièce 1/5ème n'est autorisée. A l'exception, chez un même constructeur, des pièces communes aux modèles ¼ et 1/5ème.
d- Carrosserie et châssis ne doivent pas présenter de parties saillantes,doivent être en bon état de présentation.
e- Pare-choc efficace obligatoire en mousse ,la lame en nylon doit avoir ,1cm de moins que la mousse..
f- Un seul réservoir autorisé, capacité maximum : 1litre.
g- L'échappement ne doit pas dépasser de la carrosserie exception faite du tube de fuite. Il doit garantir un niveau sonore maximum de **87** décibels.
-L'échappement doit être constitué ,d'un coude (acier ,alu ,cuivre) et d'un pot rond ,origine ou de constructeur ,se rapprochant de l'origine .
-La gamelle est autorisé .
-Tous les pots « haut de gamme » non autorisé.
-Autorisation d'embrayages libres 2 masselottes maximum , sur plateau libre et ressorts (duretés et couleurs) libres.

h- Moteur de marque libre, 2 temps, cylindrée maximum 30cc, monocylindre à la seule exception du B30 Yankee.
-Seul les moteurs non préparés seront autorisés en Cat.. Historique.
-Autorisation de moteurs préparés de l'époque : Par , préparateurs et préparation artisanale.
-Moteurs : MOSER ,NEW TEAM , PGH , Fox MOTORI F7, M15, G2D, Kawasaki TG24 et KT 12 , Mathé 30 et SOLO .
-Moteur couché ,non autorisé en Cat.. Historique.
I- Le système de freinage et d'accélération doit être mécanique par tiges acier (corde à piano). :
- Le modèle de frein utilisé ne provient pas de l'échelle 1/5ème
- Le modèle de frein utilisé est ou était une option spécifiquement dédiée à l'échelle ¼
- Le modèle de frein utilisé est une fabrication artisanale.

j- Pneus gomme et mousse **(** modèles historiques ou fabrication récente dans les dimensions de l'époque) monter sur jantes origine.
k- Poids minimum des voitures **11** kg, avec accus en place et réservoir vide. (Contrôle)
l- Poids maximum des voitures 15 kg, avec accus en place et réservoir vide.
m- Une voiture de secours (mulet) pourra être utilisée si et seulement si celle engagée dans la catégorie est jugée inutilisable ou matériellement irréparable par les organisateurs du VHRC.
Le changement ne pourra s'effectuer qu'entre deux mises en grille (qualifications, sous finales ou finales) ; en aucun cas en cours de manche.
Tout pilote utilisant un mulet pour les sous-finales et finales sera dans l'obligation de prendre le départ en 11ème position sur la grille.
n- Options d'époque autorisées.
o- Carrosseries autorisées ,consulter toute la liste sur le bulletin d'engagement au VHRC.

VHRC - "libre"

a-châssis Pourra participer aux épreuves du VHRC "libre" tout châssis, origine, réplique, ou prototype, avec carrosserie et roues à l 'échelle ¼. (Tolérance de plus ou moins 10% par rapport au modèle échelle 1)

b- Pièces 1/5ème issues de la gamme d'un constructeur ayant commercialisé des modèles ¼ autorisées.

c- Pièces 1/5ème issues de la gamme d'un constructeur n'ayant jamais commercialisé de modèle ¼ tolérées ; dans la limite de 60% des éléments constitutifs du châssis, les 40% restant devant être soit de réalisation artisanale, soit issus de la banque de pièces d'un constructeur ¼.

d- Carrosserie et châssis ne doivent pas présenter de parties saillantes.

e- Pare-choc efficace obligatoire. idem qu'en historique.

f- Un seul réservoir autorisé, capacité maximum 1 litre.

g- L'échappement ne doit pas dépasser de la carrosserie exception faite du tube de fuite. Il doit garantir un niveau sonore maximum de **87** décibels.

h- Moteur de marque libre, préparé vertical ou couché 2 ou 4 temps, cylindrée maximum 40cc, multicylindre , autorisé.

I-Le système (commande) de freinage et accélération est libre, mono ou multidisque par tige acier (corde à piano).

-Freins hydraulique et ou à cables , gaines a l'avant de l'auto .

-Frein origine sur axe de transmission a l'arriére de l'auto obligatoire.

j- Tous Pneus 1/5 ,1/4 gomme et mousse autorisés (modèles historique ou production récente), leur diamètre devra être en adéquation avec l'échelle de la carrosserie utilisée.

k- Poids minimum des voitures **10kg**, avec accus en place et réservoir vide. Maxi 15 kg.

l- A mortisseurs 1/5 autorisés.

2 - Inscriptions - Courses - Classements - Qualité de membre -

a- Inscription par courrier postal au secrétariat du VHRC,

10 jours avant la course.(respecter le bulletin d'engagement proposé par le VHRC qui vous a été envoyé).
- Pour les courses organisées par un autre club que Villeneuv' modèls
:Inscription de : 14 euros à régler par chèque à l'ordre de VILLENEUV' MODELS.
-Le pilote qui désire s'inscrire et participer dans les deux catégories à la manche ,il devra régler : 14€ pour la 1ére catégorie + 10€ pour la 2é catégorie (**avantage VHRC).**
- Le règlement inscription aux deux catégories ,deux chéques doivent être réalisés de 14 et 10€ .
-Deux pilotes de la même famille qui désirent s'inscrire pour l'année au VHRC. Les cotisations seront de 40€ pour la 1ére inscription et 20€ pour la deuxiéme inscription (avantage VHRC).
- Pour les courses organisées par Villeneuv' Models : 'inscription obligatoire et gratuité pour les pilotes du VHRC, (avantage VHRC) mais pas de remise des prix à l'issue de la course.

b- Tout pilote pourra faire les deux catégories . Histo et Libre.

Lors de la première inscription ,avant la premiére manche (informer l'organisation) chaque participant devra choisir la ou les catégories pour la saison 2015 du VHRC.
Le choix devra répondre aux règles suivantes :
-Tout possesseur de châssis « historique », . VHRC, pourra soit participer en catégorie « historique », soit participer en catégorie "libre",
-Tout possesseur de châssis "libre", VHRC "libre", devra obligatoirement participer en catégorie "libre".
Pour la catégorie « historique » le premier contrôle technique de la saison validera l'inscription dans la catégorie. (**le poids de l'auto sera contrôlé).**
Pas de changement de catégorie en cours de saison. (Sauf raisons particulières qui seront étudiées par l'organisation du VHRC) .
<u>Cas particulier lors de l'utilisation du mulet :</u>
Un pilote engagé en catégorie "libre", mais qui dispose d'un mulet « historique » sera classé en catégorie "libre".

c-Si les 2 catégories roulent ensemble ,

deux classements séparés, « historique » et "libre", seront établis à l'issue de la manche.
-Qualifications sur 5 minutes au plus grand nombre de tours.
-Si plus de 10 pilotes engagés, une demi-finale sera organisée
7 pilotes qualifiés d'office en finale, 3 pilotes remonteront de la demi-finale.
-Demi-finale de 20 minutes. (Sauf contraintes de timing liées à l'organisation)
-Deux finales de 15 minutes. (Sauf contraintes de timing liées à l'organisation)
Toute conduite dangereuse ou antisportive pourra être sanctionnée par un Stop and go de 5 sc donné par le Directeur de course.

d- 10 courses prévues en 2016, le classement final sera réalisé au cumul des meilleurs résultats déduction faite des trois plus mauvais

y compris dans l'éventualité de l'annulation d'une ou plusieurs manches – 20 pilotes classés.

e-Si moins de cinq pilotes engagés a la date limite de l'inscription la course sera annulée.

Si moins de 5 pilotes engagés dans une catégorie , celle-ci se verra mélangé a l'autre catégorie ouverte .

f- Attribution des points :

1er 30 points / 2ème 25 points / 3ème 20 points / 4ème 17 points / 5ème 16 points / 6ème 15 points […] 20ème 1 point.

h-plan accès

Sur demande, à l'organisation et avant chaque course, un plan d'accès sera fourni aux participants.

i- résultats

Informations et résultats seront à suivre après chaque course sur le site du **VHRC.fr** et **Yankee rc..**

j- Puces personnelles

Puces personnelles obligatoires pour les courses au VHRC ainsi qu'une Radio 2.4 Ghz..

k- Un contrôle technique

Un contrôle technique ainsi qu'un briefing pourront être effectués par les responsables du VHRC avant chaque course.

l- exculsion

Si une auto est jugée dangereuse, les organisateurs se réservent le droit de lui interdire la manche.

m- litiges

Les organisateurs du VHRC sont seuls habilités à trancher les litiges.

n- inscription

Tout pilote désireux de participer au VHRC, mais non membre du club Villeneuv' models, devra impérativement remplir une fiche d'inscription pour le VHRC 2016 et s'acquitter d'une cotisation , ainsi que d'une Licence FFVRC de votre choix **(valide**) .(Voir fiche d'engagement pour les détails d'ouverture d'un dossier). A demander à l'organisation .Voir point Q .

O- Remise des prix

La remise des prix et récompenses du Challenge se fera lors de l'Assemblée Générale du club Villeneuv' Modèls. Il faudra avoir réalisé **quatre courses** au calendrier de l'année , pour recevoir un Prix.

P-exclusion

Tout pilote qui irait à l'encontre , part un comportement anti associatif : ' jugé dangereux ' et ou sous l'emprise de l'alcool et ou sous l'emprise de produits illicites , verra son engagement et participation au VHRC refusé présent et avenir……..

Q-pilote extérieur

Un pilote ¼ ,extérieur ; qui demande à faire DEUX manche sur la saison (avec une auto conforme et sa licence valide) sera considéré comme invité, et s'il veut faire plus deux manches dans l'année devra obligatoirement **s'inscrire au « VHRC ».**

R- Cotisation du VHRC.

Tout membre qui accéde **au challenge du VHRC** ¼ de Janvier à fin JUIN aura une pleine cotisation et du 1ér Juillet au 31 Décembre une demie cotisation sera demandé.

S - Photos

Envoi obligatoire au siège du VHRC de deux photos des voitures participantes en 2016, avant la 1ère manche : la première avec la carrosserie, la seconde sans carrosserie, sur châssis, avec roues et tous ses organes mécaniques. Ceci afin d'être enregistré en 2016.

T – Catégorie : ¼ auto électrique .

Accepteé avec : l**a Catégorie Libre.**

Châssis : GT ou Sport Proto à l'échelle ¼.
Carrosserie : GT ou Sport Proto à l'échelle ¼ ,vintage ou actuelle. En lexan , ABS et ou polyester.
Poids minimum : 10kg et poids Maxi de l'auto identique a la catégorie libre .
Moteurs : Moteurs libres , Exemple : Brushless de marque TORO.
Accumulateurs : puissance et nombres , 2 Accus LIPO 4S maximum.
Electronique / Combo. Libre. Par exemple , les Combo TORO accepte 8S,
Roues et pneus et pare choc : même règlement que la catégorie libre :

U- Catégorie : ¼ Quatre roues motrices .

Accepté en : Catégorie Libre..

Châssis : GT ou Sport Proto à l'échelle ¼.
Carrosserie : GT ou Sport Proto à l'échelle ¼ ,vintage ou actuelle constructeur.
En lexan , ABS et ou polyester.
Poids minimum : 10kg et poids Maxi de l'auto identique a la catégorie libre .
Moteur : Moteurs libres .
Roues et pneus 1/4: En gomme et pneu d'époque,
Pare choc et tringleries : Même règlement que la catégorie libre : 2016.

La participation au VHRC impose la pleine acceptation du présent règlement.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le présent règlement.
Toute modification fera l'objet d'une information générale auprès des pilotes.
Règlement réfléchi par tous qui devra être suivi pour la pérennité de notre passion « vintage » dans le respect des constructeurs disparus.

TOUTES LES INFOS EN DIRECT SUR LE SITE : http://vhrc.fr

L'esprit du VHRC : Se faire plaisir.
Conserver l'aspect " VINTAGE ",
Faire rouler de belles autos dans la bonne humeur,
Compétition où entraide, fair-play et convivialité sont au rendez-vous.